

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18248 - 71ÈME ANNÉE

Le mouvement des jeunes s'étend à Saint-Denis

L'urgence sociale appelle une nouvelle politique

10 jours après un premier barrage à Saint-Pierre, le mouvement des jeunes s'est étendu hier à Saint-Denis avec des manifestations au Chaudron et aux Camélias. À Saint-Pierre, la tension est de nouveau montée. Les jeunes revendiquent le droit de s'impliquer dans la construction de leur pays. Ils ont des projets, ils veulent être écoutés et travailler. À moins de trois mois des élections régionales, les apprentis sorciers sont prévenus : attention aux promesses impossibles à tenir.



À La Réunion, plus de la moitié des jeunes sont au chômage.

À moins de trois mois des élections régionales, la répétition des manifestations des jeunes placent la bataille pour l'emploi au cœur des préoccupations. Le premier temps fort a eu lieu à Saint-Pierre voici 11 jours. Des jeunes ont barré un rond-point. Au bout de plusieurs heures, ils ont été reçus à la Mairie. Ils ont obtenu la création de 30 emplois. Le 15 septembre, des jeunes ont bloqué le passage du radier de Sainte-Suzanne. Puis ils ont arrêté un chantier pour revendiquer des embauches dans le BTP.

Manifestations à Saint-Denis et à Saint-Pierre

Hier le mouvement s'est étendu à Saint-Denis. Des jeunes ont barré la route nationale 2 à hauteur du zoo du Chaudron. Ils demandaient que Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, vienne les rencontrer pour discuter d'un projet créateur d'emplois. Depuis plusieurs années, le zoo de Saint-Denis est fermé au public. Mais les animaux y vivent encore. Il est prévu de les déplacer ou de les euthanasier pour que le parc zoologique ferme définitivement ses portes. Les manifestants sont opposés à cette fermeture et ont des propositions. Pour les faire entendre, ils ont stoppé la circulation. La conséquence était un embouteillage général dans Saint-Denis.

Dans la matinée, le mécontentement s'est aussi manifesté dans le quartier des Camélias.

À la mi-journée, la manifestation a été réprimée. Des policiers ont fait déguerpir les jeunes puis ont retiré les barrières.

Dans l'après-midi, c'est à Saint-Pierre que d'autres jeunes sont entrés en action. Ils ont perturbé la circulation sur le boulevard Bank, puis ont organisé le blocus du rond-point des Casernes. Là aussi la répression est entrée en action pour lever le barrage.

Plus de la moitié des jeunes au chômage

La succession des mouvements de jeunes rappelle qu'à trois mois des élections régionales, l'emploi reste le problème numéro un. Cette question est tellement grave qu'elle ne peut plus être traitée comme certains le font à chaque élection. À Saint-Denis, les jeunes chômeurs ont rappelé que pendant les campagnes électorales, des responsables politiques viennent les voir, pas avares de promesses. Mais une fois le résultat acquis, c'est l'abandon. Et hier à Saint-Denis, l'élu personnellement sollicité ne s'est pas déplacé jusqu'au barrage pour rencontrer les jeunes et débattre de leur projet.

À La Réunion, plus de la moitié des jeunes sont au chômage. Cette crise touche tout le monde, y compris celles et ceux qui font de longues années d'étude pour n'avoir finalement le choix qu'entre le chômage ou l'émigration.

Halte aux promesses démagogiques

C'est pourquoi dans ce contexte aussi explosif, les promesses démagogiques entretiennent la crise. Plusieurs candidats s'illustrent à ce jeu dangereux. L'une d'entre eux annonce faire passer le nombre de chômeurs de 130.000 à 100.000 sous son mandat. Avec la perspective de la crise de la canne à sucre, de l'intégration de La Réunion dans une zone de libre-échange avec les pays voisins, et de la fin de la défiscalisation, ce sont des milliers d'emplois qui sont menacés. Qui peut alors croire qu'il sera possible de créer donc bien plus de 30.000 emplois en gardant le même système, une organisation qui produit du chômage de masse ?

Un autre promet que la Région prendra en charge les salaires et les cotisations des jeunes chômeurs qui seront embauchés, ainsi que des aides à des patrons qui emploieront des Réunionnais de retour de l'émigration, sans oublier des subventions pour payer les apprentis. Avec rien que 25.000 jeunes inscrits à Pôle emploi, l'application d'une telle promesse coûterait 50 millions d'euros par mois. N'est-ce pas donner

de faux espoirs ?

Pour une autre politique

C'est pourquoi l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité propose une autre approche. Il est clair que le système mis en place depuis 1946, bientôt 70 ans, n'est plus adapté à la situation actuelle. Lors de sa création, La Réunion avait 250.000 habitants et était un pays de plantation et de plein emploi. Mais les inégalités, l'augmentation de la population et le refus d'accompagner un plan de développement conçu par les Réunionnais ont amené vers l'impasse actuelle : plus de la moitié des jeunes au chômage, près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté, près de 180.000 demandeurs d'emploi.

Soutenons les jeunes

L'ampleur de la crise est telle qu'elle appelle à une nouvelle politique. Pour y réfléchir et la mettre en œuvre, c'est l'idée d'associer toutes les bonnes volontés qui ont des idées à faire partager. Pour dépasser la limite imposée par le nombre de candidats sur une liste, l'innovation est la création d'un Comité de Parrainage. Ce dernier sera chargé de nourrir le projet qui sera appliqué à la Région Réunion, a rappelé Patrick Lebreton lors du dernier meeting du Progrès à Grands-Bois.

À La Réunion, les jeunes ont des idées. Ils sont la richesse de notre pays. L'urgence sociale appelle à une nouvelle politique. Le Comité de parrainage sera là pour valoriser ces forces vives.

M.M.

Édito

Le train c'est du solide

Le train a fait la une des Journées du patrimoine organisée le week-end dernier. Sous réserve de quelques travaux, il sera possible de faire circuler à nouveau l'autorail entre la Grande-Chaloupe et La Possession. Une extension est proposée jusqu'à Saint-Denis et la mairie de La Possession. Cette portion du premier chemin de fer de La Réunion a des atouts touristiques. Elle a même fait se déplacer un responsable de l'UNESCO.

Pour arriver à la conclusion d'une possible réouverture, des visites ont eu lieu. La voie ferrée a été inspectée. Les deux tunnels sont en bon état. Ces deux ouvrages d'art ont pourtant été réalisés il y a 130 ans avec les moyens de l'époque. Il n'y avait pas besoin d'importer des tonnes de carburant pour faire rouler des centaines de camions, pas non plus la peine d'aller chercher des matériaux à Madagascar ou d'éventrer La Réunion pour creuser de gigantesques carrières. À l'exception d'ouvriers piémontais spécialisés dans la construction de tunnels, toute la main d'œuvre a été recrutée sur place. Force est de constater que ces tunnels sont aussi solides qu'au premier jour et pourront de nouveau servir pour accueillir un chemin de fer touristique.

Ces tunnels montrent que pour réaliser une liai-

son sécurisée entre Saint-Denis et La Possession, il existe une possibilité très différente de celle choisie par Didier Robert et ses amis. Dans le tunnel, le train et ses passagers sont à l'abri des chutes de pierre et de la houle. De plus, c'est un ouvrage construit pour fonctionner pendant une durée de plusieurs siècles. Le projet de nouvelle route du littoral répond-il à cet objectif ?

Autrement dit, le train c'est du solide et cela peut être fait par les Réunionnais. C'est pourquoi l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité propose de reconstruire un chemin de fer de Saint-Benoît à Saint-Joseph.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Saint-Denis paralysée par les embouteillages

La responsabilité des opposants au tram-train engagée

Si le tram-train avait été construit comme prévu, Saint-Denis ne vivrait pas sous la menace permanente du coma circulatoire. La responsabilité de Didier Robert et de ses amis est engagée.



Sans la décision prise par la Région en 2010, cette image serait devenue réalité.

Il a suffi que des jeunes barrent une voie de circulation pour que Saint-Denis, ville de 150.000 habitants soit paralysée. Ce blocage a entraîné celui du transit entre l'Est et l'Ouest du pays, car le front de mer ou le Boulevard Sud sont les seuls axes de passage.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel événement survient. À chaque fois, les Dionysiens sont pris en otage.

La responsabilité n'est pas à mettre sur le dos des manifestants. Les responsables sont ceux qui ont refusé

de poursuivre le chantier du tram-train. Saint-Denis en aurait été la principale ville bénéficiaire, car elle aurait pu être libérée des embouteillages.

Si en 2010, Didier Robert n'avait pas pris cette décision, un chemin de fer traverserait aujourd'hui Saint-Denis. Et des dizaines de milliers de personnes auraient pu l'emprunter en venant de l'Ouest ou de l'Est pour se rendre dans le chef-lieu.

La manifestation d'hier permet de mesurer les conséquences de cette décision, et l'ampleur de la res-

ponsabilité des décideurs.

L'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité a inscrit dans son programme la réparation de cette erreur. À son arrivée au pouvoir à la Région Réunion, elle relancera le projet d'un chemin de fer entre Saint-Joseph et Saint-Benoît en passant par Saint-Denis. Dans quelques années, la plus grande ville de La Réunion ne sera plus sous la menace permanente du coma circulatoire.

Manifestation de jeunes réprimée à Saint-Denis

Quand des transporteurs barraient La Réunion dans l'impunité la plus totale

Hier, des jeunes ont manifesté. Pour se faire entendre, ils ont barré la route à Saint-Denis. Certains criaient à la manipulation, à la prise en otage et à la répression. Force est de constater que des transporteurs qui ont fait la même chose en 2008 et en 2009 ont été bien mieux traités. Aujourd'hui, ils transportent même des galets pour le compte du projet de la route en mer.



Blocus de la Région Réunion en juillet 2010.

Avec les maigres moyens dont ils disposent, des jeunes ont choisi hier de manifester. Ils ont fait obstacle avec leurs corps pour stopper le flux de circulation entre Saint-Denis et l'Est. Aussitôt, c'était l'embouteillage général dans Saint-Denis avec des répercussions dans la région Nord.

En novembre 2008 et en juillet 2009, d'autres manifestants ont utilisé le même procédé. Mais les choses étaient beaucoup plus simples pour eux en novembre 2008. Ils suffisaient qu'ils mettent des camions en travers de la route pour bloquer La Réunion.

Plusieurs jours de paralysie totale

Des forces de police ont alors été envoyées sur les barrages. Aussi incroyable que cela puisse paraître, elles n'avaient pas pour mission de faire dégager les bloqueurs et de les verbaliser. Elles étaient là pour éviter les affrontements entre les quelques patrons transporteurs présents sur les barrages et les milliers d'automobilistes pris dans les embouteillages.

Ces blocages se sont prolongés pendant plusieurs jours. Une délégation de transporteurs avait été reçue à la Préfecture. Devant les caméras de RFO, le chef de la bande avait an-

noncé qu'il allait organiser le blocus de la Région Réunion avec des camions. À ses côtés, le préfet ne condamnait pas cette décision.

Quelques instants plus tard, le siège était mis devant une institution de la République. Il a duré plusieurs jours.

La Région assiégée à deux reprises

Le mois de juillet suivant, les mêmes patrons ont remis le siège devant la Région Réunion.

Ces faits sont très graves, car ce n'est pas une route qui était bloquée, mais une institution de la République élue au suffrage universel.

À ce jour, les auteurs de ces faits très graves n'ont pas été en prison. Ils n'ont, semble-t-il, pas été exclus de concourir dans l'obtention des marchés publics.

Et aujourd'hui, plusieurs des meneurs de barrage transportent des galets pour le compte du projet de la nouvelle route du littoral.

Les jeunes manifestants d'hier auront-ils droit au même traitement ?

En novembre 2008 et en juin 2009, des transporteurs ont bloqué La Réunion et la Région en toute impunité.

Préparation de la conférence COP21

L'OCDE dénonce les subventions aux énergies fossiles

Le soutien aux combustibles fossiles est encore considérable et le temps du changement est arrivé, estime l'OCDE dans un rapport dévoilé hier.



Pour l'OCDE, les subventions versées aux compagnies pétrolières et aux consommateurs sont plus importantes que celles allouées aux énergies renouvelables.

« Le soutien public à la production et à la consommation de combustibles fossiles est encore considérable dans les pays de l'OCDE et les grandes économies émergentes, puisqu'il représente 160-200 milliards USD par an, d'après un nouveau rapport de l'OCDE. Ce soutien entrave les efforts mondiaux pour réduire les émissions et lutter contre le changement climatique.

Prendre au sérieux la lutte contre le changement climatique

L'Inventaire 2015 des mesures de soutien pour les combustibles fossiles de l'OCDE recense près de 800 programmes de dépenses et allègements fiscaux mis en œuvre dans les 34 pays de l'OCDE et

six grandes économies émergentes du G20 (Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Russie et Afrique du Sud) qui incitent à produire ou à consommer des combustibles fossiles. Il s'agit notamment de mesures qui réduisent les prix pour les consommateurs ainsi que les coûts d'exploration et d'exploitation pour les compagnies pétrolières et gazières.

« L'heure est venue, pour les pays, de démontrer qu'ils prennent au sérieux la lutte contre le changement climatique, et la réforme des mesures dommageables de soutien aux combustibles fossiles est un bon départ » a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría.

« Les États dépensent, pour soutenir

les combustibles fossiles, quasiment le double du montant nécessaire pour atteindre les objectifs de financement de la lutte contre le changement climatique définis par la communauté internationale, qui appelle à mobiliser 100 milliards USD par an d'ici à 2020. Nous devons changer le cours des choses. Ce nouvel Inventaire de l'OCDE propose une feuille de route pour transformer des politiques qui sont héritées d'une époque révolue où l'on considérait la pollution comme une conséquence tolérable de la croissance économique ».

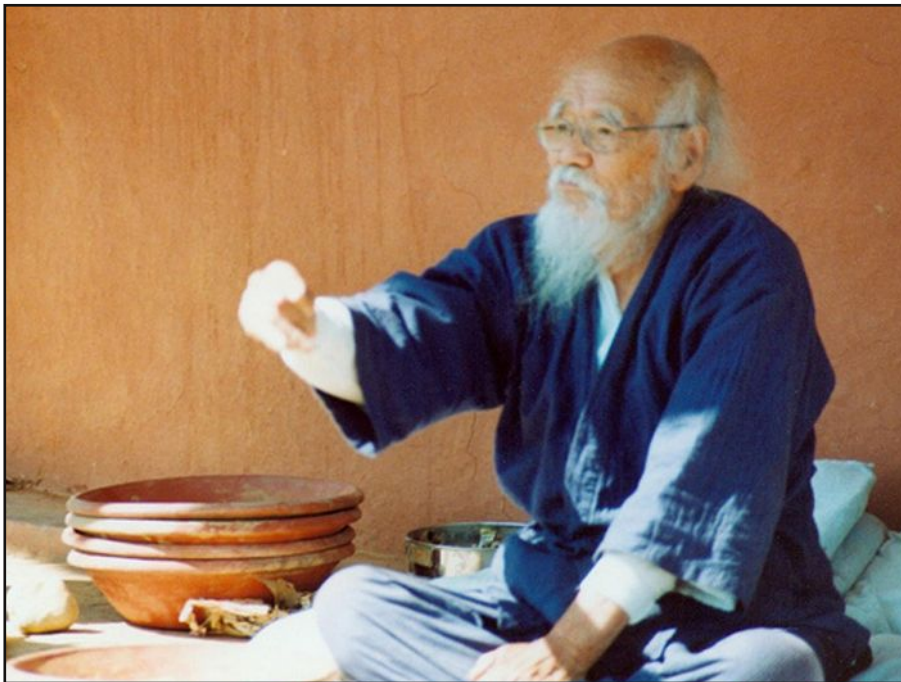
Les deux tiers environ des mesures recensées dans l'inventaire de l'OCDE ont été adoptées avant l'an 2000, dans un contexte économique et environnemental très différent. Or les priorités d'action changent et obligent les gouvernements à réévaluer la pertinence et l'efficacité de politiques qui perpétuent notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles avec l'argent du contribuable.

« Baisse des cours du pétrole »

Cet Inventaire de l'OCDE met en évidence la persistance d'un soutien global considérable en faveur des combustibles fossiles, en dépit des légers progrès réalisés depuis trois ans, et confirme ainsi que des efforts de réforme soutenus doivent être déployés. La baisse des cours du pétrole offre une occasion unique pour les gouvernements de cesser progressivement de soutenir la production et la consommation de combustibles fossiles. Dans les pays qui l'ont saisie, les décideurs publics doivent conforter les acquis de la réforme et résister à la pression de réintroduire du soutien si les prix des combustibles fossiles augmentent à l'avenir.»

Si nou téi bombard in pé bann l'androi tris avèk bann bonb a flèr !

Son prinsip : Li lé sinp ! I fo fé bann boul la tèr mélanzé avèk konpos é anmayé avèk bann somans mélanzé. Aprés a i fo fé sèsh ali, transport ali dann l'androi pou bombardé... i lans sa dann l'androi bann flèr i gingn pousé : kisoï zardin piblik, kisoï in l'androi an frish, kisoï ankor dann in ron ousa la pa majine plant bann flèr. I pé fé zoli partèr avèk sa é anplis ké sa i pé konsèrv la bio-diversité.



Masanobu Fukuoka.

Kisa la invant sa ?

In savan japoné moin la fine anparl azot pa arienk in foi dann nout zournal. Koman li apèl ? Masanobu Fukuoka, l'invantèr l'agrikiltir sovaz o sinonsa l'agrikiltir natirèl. Pou kosa li téi fé sa ? Li téi fé sa, kan téi fé vnir ali dann in péi nana dézèr, la foré lé afayi é demoun l'androi i vé arplant pyé d'boi. Sé in bann boul sèk préparé konm moin la di an-o la, é sa i pous kan la plui i tonm. Solman i fo pa zète ali n'inport kan, i fo zète ali kan son l'èr i ariv a popré pou lo somans zèrmé. Kréol i diré kan son degré d'line lé bon. Arzout èk sa i fo lans ali dann in l'androi ou i pé z'ète sir li va pousé : lo térin va akèy ali lé inportan. Sak i kont galman sé ké son l'èr l'arivé pou pousé.

Kèl kalité grin i fo bombardé pou kèl kalité plant ?

I pé shoizi bann somans bann grin itil, sansa sak i done zoli flèr, sansa ankor sak lé bon pou lite kont mové zèrb, shanpignon épi bann plant konm kapisine épi zéyé d'Inn pou ranfors la santé lé z'ot plant. I pé shoizi osi bann grin bann plant i fé vni zabèy, gèp, papiyon, zoizo épi tout kalité z'insèk ou la bézoin dann out bitasyon.... Solman i fo fé antansion : pars i fo pa zète sa n'inport ousa. Par ébzantp dann in bitasyon bann zardinyé l'aprè fé la séléksyon bann plant. I fo pa non pli zète bann bonm a somans dann in l'androi l'aprè dévlop la bio-diversité.

Koman i fé in kékshoz konmsa ?

Dann in résipyant ou I mélanz dis doz l'arzil, sansa la tèr an paté. Armète avèk sa dis doz téro, dé doz somans varyé. I pé mète osi in pé limon, in pé lo grin shanpignon. Mé-

lanz tout ansanm an mouyan ziska ké ou i gingn in n'afèr konm la pate a modlé. Aprés a ou na ka roul ali an boul grosèr in boul ping-pong. Lé préfétab plant bann grin I sava avèk l'androi. Avèk lo pti boul ou lé asiré ké zoizo I sar pa manj ali. Ou I pé z'ète sir galman lo bann boul va prann pasyans pou aspèr la plui. Sé konmsa ké lo saj Fukuoka la arplant bann foré in pé partou avèk lo bann dflèr k'I sava ansanm. In rokoman-dasyon : I vo myé ou I lans bann grène I sort dan l'androi é lé intéré-san pou la bio-diversité, é si li lé in pé rézistan lé bon galman. Sirtou I fo évite fane sak I apèl bann pest vé-zétal. Si ou la fine prépar out bann bonb, ou I pé aspèr in pé avann anvoyé : ou I pé mète ali dann in l'androi sèk pa tro sho pou anpèsh bann grin zèrmé.

Ala in mélanz lo grin banna i fé dann l'erop :

Pour atir bann zoizo : oseille, centaure noire, lo grin pou zoizo
Pou in mini potazé dann la vil : kapisine, siboulète, radi, l'ozèye.

Pou donn la koulèr :

in pti pé lo grin tiflèr fané konm : blé-é, pti margrite, ti trèf, pourpyé.

NB Nana désèrtin l'androi demoun roganizé an bann i sava in pé partou pou lans z'ot bonb somans épi rann la vil in pé pli zoli konm moin la di azot lo ga i plant légime in pé partou dann son kartyé Los Angeles. Sré bien d'fèr in n'afèr konmsa. Zot i kroi pa ? Plito ké lès bann tête do zèf plant n'inport kosa, n'inport ousa, dann la vil épi lé mèm pa zoli, épi lé mèm pa itil, épi i san mèm pa bon...

Georges Gauvin

Oté

Zanfan i plèr pa i gingn pa tété !

Vantròdi 11 séptanm la bon o ron pwin kasèrn bann zènn sin pir la désid blok tout. Lavé pwin pou kas la pat in kanar. Sanm pou mwìn té pa in gro kililik pou vréman mé konm nou néna bonpé loto si shomin, inn ti nestan tout la éstopé toudinkou. Marmay kazèrn i domann zis inn ti kontra, i domann ziss in ti travay é dikou zot la tap zis ousa i fo vik dan lo ti mouvman ralé-pousé, lo mèr sin pir la trouv 30 kontra édé pou zot. Konm koué i sifi sinploman domandé.

Dapré sak i di dopi yèr, po lo 30 kontra édé, banna i di lé pa sifizan. Ala dikou, mi koné pa si banna la donn lo mo an minm tan, dopi yèr marmay chodron la ba sin - dni èk bann marmay sin-pir la désid boush shakinn son koté. Minm séga minm dans, banna i domann travay touzour. Sak lé nouvo, sék marmay sinn-dni i donn in solisyon. Pou zot si i réstor lo zoo sin-dni néna la plas pou donn travay inn dé dalon. Sin-pir konm sinn-dni minm rovandikasyon, ni vé travay. Sirtou, alé pa di partou travay la pwin.

In madam kandida zéléksyon rézyonal la di konm sa li va nyabou trouv 30000 anplwa pou banna. Mwìn la anvì di, an minm tan domann madam la, vik li lété mèr é zordi li lé ankor dépité, li lé ki é shomiz èk gouvèrman. Mé domann lèr la, atann pa domin apré zéléksyon. Dan nout sitiasyon, mi domann a mwìn si lé pou vréman résponsab promèt 30000 anplwa. Aprés a ni étonn a nou si tanzaot nout zénèss i bouy. Sirtou, dopi lo 11 séptanm, èk lo 30 kontra édé, zot la konpri “Zanfan i plèr pa i gign pa tété“ !

Justin

« Fé babane avèk i moun » – In kozman po la rout

In babane sé in moun kouyon-kouyon mé in moun zantiy an mèm tan. Sé avèk plézir ké li fé roul ali dann la farine. Donk “fé babane avèk in moun” sé roul ali, mèm fé prann ali pou in beta. Dann La Frans in i di : « li lé brav ! » é mi pé asir azot sa la pa in bon konpliman vi k’sa i vé dir lo boug nana l’èspri kourt. I di osi « babané » : l’èr-la sé in vèrb. In l’égzanp ? Afèr ou la babane ali konmsa ? Koman li sava prézant d’van l’moun astèr ? Tansyon pangar, kan in babane i sort dann son babann-la, lé riskab ète mové.